

**DRAC NOUVELLE-AQUITAINE  
CRMH – site de POITIERS**

## **MONUMENTS HISTORIQUES EN CHANTIER**



**DEUX-SÈVRES (79) – GLÉNAY – CHÂTEAU**

**Immeuble classé monument historique le**

**RESTAURATION GÉNÉRALE  
DU CHÂTEAU**

À quelques kilomètres à l'ouest du bourg de Glénay<sup>1</sup>, le château, construit à flanc de colline, domine une boucle du Thouaret dont il commande l'accès étroit en cet endroit. Depuis le pont qui enjambe la rivière, la vue de cet ensemble aux ruines qui se découpent sur fond de verdoyantes prairies, offre encore une rare émotion.

Les travaux concernent la mise hors d'eau du logis, grâce à la restauration des planchers, de la charpente et de la couverture en ardoise aujourd'hui disparus.

La maîtrise d'œuvre a été confiée à l'agence AEDIFICIO – M. Stéphane Berhault, architecte du patrimoine.

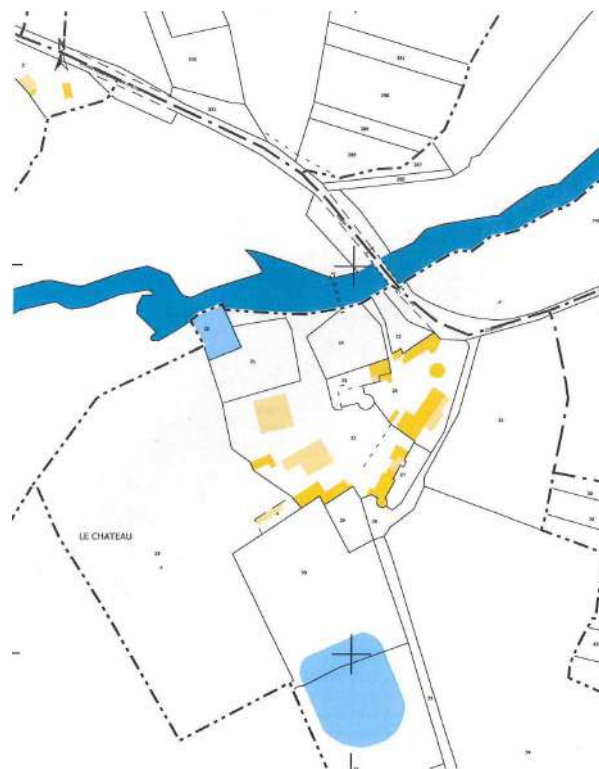
Le coût total du projet s'élève à 1 248 226,94 €, dont 70,50 % du montant total des travaux, soit 880 000 €, sont subventionnés au titre du plan de relance 2021 par la Direction régionale des affaires culturelles Nouvelle-Aquitaine.

Le chantier fait l'objet d'un suivi au titre du contrôle scientifique et technique par les différents services patrimoniaux de la DRAC Nouvelle-Aquitaine – site de Poitiers :

- Conservation régionale des monuments historiques pour la restauration du château classé au titre des monuments historiques et,
- Unité départementale de l'architecture et du patrimoine des Deux-Sèvres.

## Historique :

Le château de Glénay situé à l'ouest du bourg se trouve dans la Gâtine au cœur d'un triangle formé par Bressuire, Thouars et Parthenay. Il domine la rive en pente douce d'un coteau qui borde le Thouaret, affluent du Thouet.



<sup>1</sup> Son église est inscrite Monument historique depuis le 11 octobre 1929

Construit à un endroit stratégique pour protéger le passage du gué, le château se dresse au bord des rives du Thouaret. Agrandi et plusieurs fois remanié il est en grande partie reconstruit vers 1450 par Jean III Beaumont-Glenay.



D'importants travaux sont réalisés par Louis de Saint-Gelais à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle qui portent sur l'ajout de nouveaux communs, la construction du pigeonnier, sur la modernisation du château et la mise en œuvre d'un nouvel accès au logis avec pont-levis, tandis que l'ancien châtelet médiéval est transformé en appartement.



Au XVII<sup>e</sup> siècle, la seigneurie et le château de Glenay appartiennent à la famille de Richelieu. Le château n'est guère habité, sauf par René de Vignerot entre 1607 et 1616, année de la mort de sa femme, tandis que l'exploitation des terres est confiée à un fermier général qui réside sur place avec sa famille.

En 1607, profitant d'un retrait lignager de son suzerain le seigneur de Bressuire, René de Vignerot (1561-1624) obtient la châtellenie de Glenay. Proche du roi Henri IV, René de Vignerot, sieur de Pontcourlay est signalé comme chevalier et gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, dans son contrat de mariage en date du 28 août 1603, avec Françoise du Plessis (1578-1616), veuve de Jean-Baptiste de Beauvau, seigneur de Pimpéan et sœur du cardinal de Richelieu.

La chapelle renferme deux magnifiques gisants en marbre blanc, sculptés par Michel II Bourdin. Ces sculptures représentent les deux époux.

Encore habitée à la veille de la révolution, le château est vendu en 1803 à Pierre-Toussaint Bertrand. C'est probablement lui qui autorise le démantèlement du château entre 1803 et 1830.

Le château abandonné n'est plus qu'une carcasse vide, tandis que les communs accueillent une ferme et un logement pour les fermiers.



Le château de Glénay forme donc un ensemble d'origine médiévale qui a connu des modifications aux XVI, XVII et XIXe siècles. I

Il est aujourd'hui constitué d'un logis en partie ruiné avec un châtelet (sans couverture, il conserve néanmoins l'intégralité des élévations ainsi que toutes les traces de niveaux), d'une chapelle formant le côté nord d'une cour, de communs ayant servi d'habitation, de bâtiments à usage agricole et de terrains en partie bordés de murs<sup>2</sup>.

### Architecture :

#### Un ensemble fortifié :

Les bâtiments de communs qui entourent le château forment une sorte de cour triangulaire dont la pointe orientale est occupée par le pigeonnier à fût rond dont la couverture est à demi-arasée en pierre. Elle est ornée de lucarnes à frontons triangulaires qui devaient recevoir des acrotères.

Un bâtiment de servitude formait un coude devant ce pigeonnier. Il n'en reste plus que la partie nord : long bâtiment sous couverture en tuile creuse. Le front sud de la cour est défendu par une ligne de bâtiments qui se terminent par une tour ronde.

Les communs ont subi divers aménagements. Ils comprennent un logement et diverses autres pièces à usage de hangar, four à pain, etc.



<sup>2</sup> Dossier documentaire de l'immeuble protégé Monument historique, arc. CRMH – site de Poitiers réalisé en janvier 2017 par Brigitte Montagne d'après l'étude de François Jeanneau – ACMH / Architrav

La comparaison avec le cadastre Napoléonien permet de pointer les bâtiments disparus ou rajoutés. Un puits dans la cour, les vestiges d'un réservoir près du Thouaret et les piles de l'ancien pont qui supportent aujourd'hui une passerelle en bois.

Le château occupe une bonne part du côté nord de la cour. Il est lui-même avec sa chapelle enfermée dans une petite cour enclose d'un mur du côté du ruisseau.

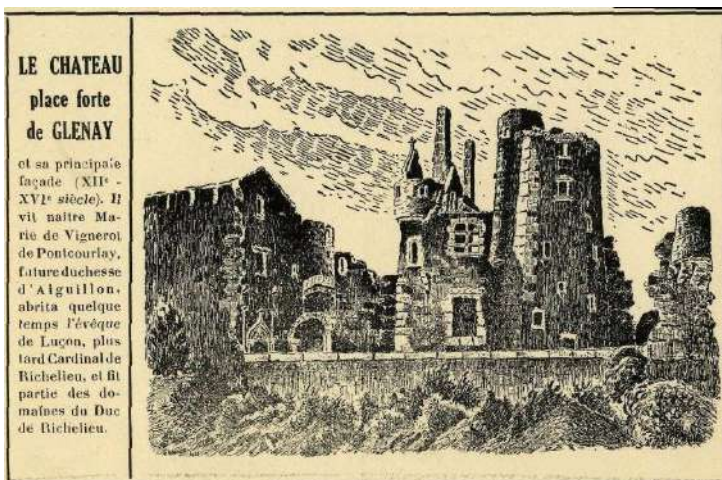
Cette enceinte, en partie arasée, prolonge le mur gouttereau nord de la chapelle et est défendue dans l'angle nord-ouest d'une tourelle en encorbellement reposant sur des consoles moulurées.

Côté cour de ferme, le château est encore partiellement défendu par des fossés.

La masse rectangulaire du château est appuyée dans son angle sud-est d'une grosse tour ronde et dans son angle nord-ouest d'une tour à trois pans abritant en partie l'escalier en vis.

Partant du mur gouttereau nord, un mur dont l'arase est appuyée de consoles de hourd qui devaient recevoir un chemin de ronde, relie le logis à la porte d'entrée fortifiée. L'accès au chemin de ronde depuis le château se faisait par des portes sur le pignon et le mur nord protégées par un parapet dont il reste les consoles.

La porte ouverte dans le pignon du logis est par ailleurs défendue par une meurtrière et l'angle au-dessus reçoit une tourelle en encorbellement qui protégeait ces sorties du logis tout en permettant l'accès au comble du logis.



Au-dessous du chemin de ronde, le mur de liaison avec le châtelet d'entrée reçoit en partie basse deux archères canonnières pour appuyer la défense du fossé sud.

La porte fortifiée relie cette courtine au mur ouest de la chapelle. L'angle formé par le mur extérieur et la porte est occupé en partie haute par une tour semi-hors-oeuvre sur double arc diaphragme. La porte s'ouvre par un arc en anse de panier et comprenait les traditionnels ventail-herse et assommoir.

De cette porte, on peut communiquer dans la chapelle par un escalier en vis disposant de son propre assommoir. L'espace resté vacant entre le châtelet d'entrée et la chapelle a été fermé à une date postérieure par des maçonneries dont on distingue nettement l'interruption le long de la porte et contre le mur est de la chapelle.

L'angle sud-est de cette cour rectangulaire est occupé par une tour. En partie haute, des consoles supportent un poste de guet circulaire. Le revers du mur oriental est occupé par une cheminée qui devait servir à chauffer la salle de garde.

Cet ensemble maçonnerie-tour n'a rien de commun avec le reste des bâtiments. Il devait servir à une meilleure protection du flanc sud de la chapelle jugée trop précaire quelques années après l'achèvement des travaux.

Occupant un poste avancé au nord-est du logis, la chapelle concourrait à la défense de ce site par sa salle haute au-dessus des voûtes protégées par une ligne d'archères canonnières alternant avec des fenêtres rectangulaires.

La chapelle est de plan rectangulaire (5,6 × 10 m) sous toiture à deux pentes. Son chevet est paradoxalement ajouré d'une large baie aux vestiges de remplage flamboyant.

La chapelle compte deux travées sous croisées d'ogives octopartites. Les nervures moulurées sont formées de claveaux de granit soulignés d'un joint clair.



Les clefs de voûtes circulaires sont ornées de blasons entourés de couronnes. Les nervures reposent sur des culots sculptés d'un décor floral à mi-hauteur des murs gouttereaux.

Le mur ouest de la chapelle recevait une tribune à l'étage reliée au château par l'escalier en vis tournant à gauche placé dans la maçonnerie du mur sud, cette tribune reposait sur trois petites voûtes portées par des culots. Elle était agrémentée d'une fenêtre à coussiège, un placard et une cheminée.

Le sol est recouvert d'un dallage de tomettes. Les murs badigeonnés laissent transparaître des peintures murales : croix de consécration, personnages... Quelques degrés côté est conduisaient à l'autel.

Cette chapelle renferme depuis avant 1717 et après un transfert de 50 ans au château d'Angliers (retour en 1936) deux gisants en marbre.



Le logis présente un plan rectangulaire appuyé d'une tour ronde dans l'angle sud-est et d'une tour à trois pans dans l'angle nord-ouest.

Cette dernière tour devait être prévue dans un plan initial au milieu du logis dont on a finalement construit qu'une moitié ou qui a été détruit.

Le logis comprend une seule grande pièce rectangulaire (11,2 × 4,20 m) distribuée par l'escalier en vis. De part et d'autre, deux murs de refend la séparent de deux pièces étroites. On accède à celle de l'ouest par une porte en rez-de-chaussée au linteau orné d'un arc en accolade, à celle de l'est par des portes à l'étage percées dans l'angle formé avec la tour ronde. Ces réduits pouvaient servir comme au château de Chalandray dans la Vienne, de réserves ou de passages. Le mur est a conservé ses cheminées monumentales aux deux étages et à l'étage sous comble.



Ces pièces aujourd'hui à ciel ouvert, sont éclairées au sud et au nord par une travée de fenêtres à croisée de meneaux avec coussièges.

Elles sont commandées par le vaste escalier en vis.

La grosse tour sud-est (4,80 m de diamètre) aux murs plus épais reçoit en rez-de-chaussée des meurtrières canonnières, des cheminées au premier et au second étage sur le côté ouest, une cheminée au troisième étage côté nord et une travée de baies à coussièges et croisées de meneaux sur le mur sud.

Ces ruines imposantes sont remarquablement bien conservées du sol aux arases des pignons y compris les souches de cheminées.

Glénay est un ensemble homogène où l'aspect résidentiel et esthétique occupe une large part et qui semble construit à une même période de la fin du Moyen Âge au début du XVIe. Dans son plan et son système de défense, il est proche des édifices de la seconde moitié du XVe (cf. la Chapelle-Bertrand et Chalandray). Les voûtes de sa chapelle, les vastes croisées, l'escalier en vis, les cheminées évoquent davantage la Renaissance.



### Les objets monuments historiques :

#### Les gisants :

Françoise du Plessis, épouse Pontcourlay décéda en 1616, son mari en 1624. Leur fille, Marie-Madeleine de Vignerot de Pontcourlay, célèbre pour sa piété et sa collaboration aux œuvres charitables de Saint-Vincent-de-Paul, marquise de Combalet (elle reçut le titre de duchesse d'Aguilon en 1638), est très liée à son oncle. Elle fit exécuter, vers 1625, les deux statues en marbre pour le caveau familial qui reposaient sur un socle en marbre blanc et furent mises dans le chœur de l'église.





Le sculpteur serait Michel II Bourdin, l'un des artistes auxquels le cardinal avait confié la décoration de son château de Richelieu. Deux inscriptions gravées sur des tablettes de marbre noir bordées de blanc dans le mur, complétaient cet ensemble avec à peu près les textes suivants :



"Ici repose, en attendant la résurrection, haut et puissant seigneur messire René de Vignerot, chevalier, seigneur de Pont-Courlay et de Glenay, capitaine de cent hommes des gardes de Sa Majesté.

Lequel, après avoir donné plusieurs preuves d'une fidélité inviolable pour l'État, et d'une valeur extraordinaire en plusieurs combats, particulièrement à celui d'Arques et à la bataille d'Yvry, après laquelle il eut l'honneur d'être embrassé et loué publiquement par son roi, le grand Henri : mourut plein de gloire et de piété en l'année 1624, âgé de 63 ans. "Priez Dieu pour son âme".



L'inscription placée au-dessus du tombeau de Mme de Pontcourlay avait primitivement un texte complet. On l'avait placée, comme matériau de construction dans la muraille des fonts baptismaux d'où on l'a retirée. Actuellement, elle ne porte plus que ces mots : "Ici [...] inhumée haute et puissante dame Mad [...] Françoise du Plessis de Richelieu, épouse du dit Sgr du [...] les rares qualités de son corps et de son âme [...] fut admirée dans toute la France, sœur du grand Cardinal duc de Richelieu [...] aussi dans des sentiments d'une extraordinaire piété, 1616, âgée de XXX-VIII ans".

"Priez Dieu pour son âme".

En bas de chaque tombeau étaient placées, dans un cartouche, les armoiries doubles.

Il semble qu'il y ait eu, aux quatre coins du monument funèbre, quatre angelots couchés de tout leur long, avec une torche renversée à la main. Un procès-verbal de visite de l'église de Glénay de Mgr Menou daté de 1717 ne mentionne nullement ces deux statues. Il semble donc qu'elles aient été transportées dans la chapelle du château avant cette date. Lors des pillages révolutionnaires, ces deux statues furent jetées dans la cour après avoir été mutilées où elles restèrent un bon siècle, envahies de ronces et de végétation.

En 1879, M. Imbert de Thouars tente d'attirer l'attention de la Société historique de Niort à travers un rapport. La Société historique n'a pas tenu compte du mémoire. M. le prince de la Tour d'Auvergne était propriétaire du château de Glénay. Il avait l'intention de faire des recherches pour retrouver les débris des statues. Il ne donna pas suite à son projet. Plus tard, en 1887, la ferme fut acquise par la famille Réau et le château aussi. Le prince de la Tour d'Auvergne emporta les statues au château d'Angliers (Vienne). Elles furent placées près du bassin carré, dans le parc.

À la vente du château d'Angliers, on les transporta au château de la Valette (Mayenne), propriété de M. de Valroger. Au mois de janvier 1936, elles ornaient encore l'entrée principale de ce château.

Cette même année, M. Réau, maire de Glénay et l'abbé Gallais entament des pourparlers avec "Mme la princesse douairière de la Tour d'Auvergne Lauragais et avec M. de Valroger. Les statues quittent le château de la Valette et reviennent à Glénay, après cinquante ans d'absence.



Elles étaient alors sales et encore mutilées. Mme de Pontcourlay n'avait plus sa tête.

Il manquait à M. de Pontcourlay les poignets et les pieds. Sur les données de la légende, M. Réau fit vider le vieux puits situé dans l'intérieur du château et que l'on avait comblé de débris de toutes sortes. Le dicton populaire ne s'est pas trouvé en défaut.

On retrouva intacte la tête de Mme de Pontcourlay ; l'un des pieds de M. de Pontcourlay ; deux petits angelots dont l'un tout entier, et l'autre privé de sa tête ; la main de M. de Pontcourlay tenant un livre endommagé, et plusieurs morceaux de marbre incomplets qu'on ne peut pas utiliser".

### Les travaux réalisés jusqu'en 2012 :

En 2000, M et Mme de Seze font exécuter des travaux à la toiture de l'escalier du châtelet attachant à la chapelle ainsi qu'aux murs de clôture de la terrasse nord du logis.

Au châtelet, la toiture provisoire en tôles ondulées est supprimée et les murs ruinés sont remontés en maçonnerie de moellons enduits. Une fois les arases réglées, une nouvelle charpente est mise en œuvre recevant une couverture en tuiles creuses.

Il est choisi de couvrir ce châtelet avec une toiture à un seul versant s'évacuant vers la chapelle par une gouttière accrochée au mur sud de la chapelle.



La couverture de la tour d'angle du commun E est remaniée sur un voligeage refait à neuf. Enfin, le mur d'enceinte nord du château a été remonté à l'endroit où une brèche s'était ouverte.

L'année suivante en 2001, les propriétaires font faire des travaux au commun B dont la partie ouest était effondrée. L'intervention consiste en la démolition de la partie effondrée, ce qui entraîne le raccourcissement du bâtiment et la suppression en façade sud d'une porte et de deux fenêtres dont une à encadrement de pierre chanfreiné.

La partie détruite laisse place à une terrasse ceinturée de murets faisant office de garde-corps.

Les couvertures sont remaniées et la charpente est fermée d'un clairis posé contre l'ultime ferme ouest.

Enfin lors de ces travaux, les deux murs de facture récente qui entravaient l'espace au-devant de la chapelle ont été supprimés permettant un meilleur accès aux douves.

En façade arrière (nord), les deux brèches laissent place non à des fenêtres mais à de grandes ouvertures toute hauteur ouvrant largement vers la vallée du Thouaret. La porte murée de la façade sud n'a pas été ouverte.

En 2008, Geoffroy d'Herbecourt confie à l'architecte DPLG Jocelyn Fuseau le soin de relever le bâtiment de commun D dans le but de le réaménager et d'y installer des logements locatifs.

### Les travaux réalisés depuis 2012 :

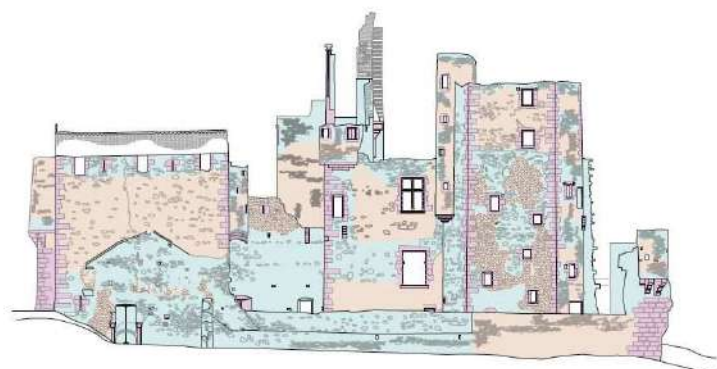
Le projet est ajourné et en 2012, le château, les communs et les terres de Glénay sont acquis par MM. Durand, Michel et Philippe.

Quelques travaux sont alors effectués dans la partie est du rez-de-chaussée du commun D permettant d'installer des sanitaires, une cuisine et une chambre.



Dernièrement, la SCI Durand a réalisé des travaux d'urgence sur le pigeonnier, la chapelle et les communs, subventionnés en 2016 et 2017, pour un montant total de travaux de 237 829 €, subvention par la DRAC à hauteur de 40 % soit 95 131 €.

Par ailleurs, de nouveaux arbres ont été plantés dans le verger et des travaux d'entretien sont réalisés régulièrement sur les bâtiments de la propriété et subventionnés également par la DRAC.



**LEGENDE**

- Pierre de taille grise
- Mélange de roches siliceuses
- Enduit au mortier de chaux

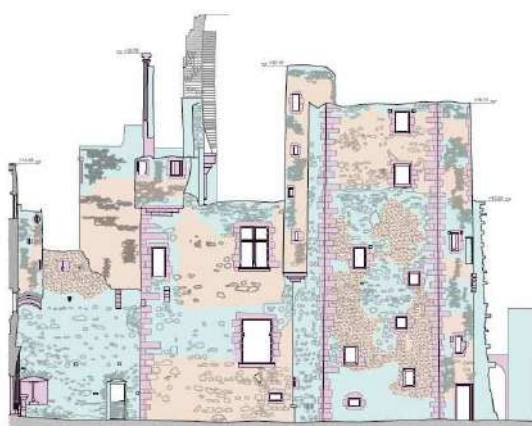
**Exposé 2016**

75 - GLÉNAY  
Château  
Projet de restauration générale  
EA 33  
ETAT PRELIMINAIRE  
ETAT ACTUEL - LOCALISATION DU VUEZEAU  
NOVEMBRE 2016  
M. D. S. T. C. C.

### État sanitaire du château :

« En raison du démantèlement et l'état ruiné de l'édifice depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle, le château de Glénay ne dispose plus aujourd'hui que de ses superstructures maçonnées. Nous notons par ailleurs que le monument bénéficie d'un entretien régulier par ses actuels propriétaires.

La végétation qui avait entièrement envahi la structure, visible sur des cartes postales anciennes, a été supprimée.



**LEGENDE**

- Pierre de taille grise
- Mélange de roches siliceuses
- Enduit au mortier de chaux

**Exposé 2016 - Bois**

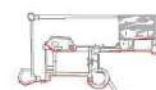
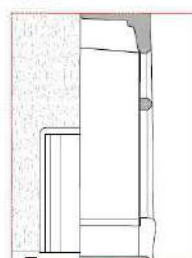
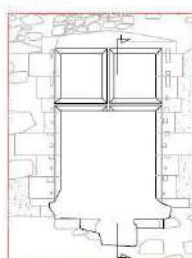
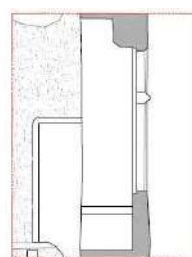
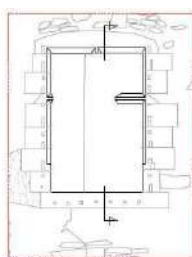
75 - GLÉNAY  
Château  
Projet de restauration générale  
EA 33  
ETAT PRELIMINAIRE  
ETAT ACTUEL - LOCALISATION DU VUEZEAU  
NOVEMBRE 2016  
M. D. S. T. C. C.

L'étude sanitaire porte ainsi sur les points suivants :

#### ■ Les élévations extérieures :

L'état de conservation de ces parements est hétérogène. L'état général des maçonneries est plutôt bon, mais on note des pathologies localisées comme sur la façade nord de la chapelle qui présente une fissure importante.

Les arases, exposées aux intempéries, ont leurs joints globalement lessivés. Sans liant, certaines pierres deviennent instables et menacent de chuter ;



0 1m

**75 - GLÉNAY**  
Château  
Projet de restauration générale  
EA 27  
ETAT PRELIMINAIRE  
Etat des ouvertures 2  
NOVEMBRE 2016  
M. D. S. T. C. C.

On rencontre, en plusieurs endroits sur les parements, un lessivage de joint important, entraînant des pertes de matière.

Cette pathologie concerne plus spécifiquement le premier type de maçonnerie. D'une manière générale, tant en façade nord qu'en façade sud, on constate la prolifération importante de lichens jaunes. [...] La présence de ces parasites favorise la stagnation de l'humidité sur les parements et la dégradation ponctuelle des mortiers des joints ;

Les arases sont couvertes localement par une végétation herbacée. La présence de cette végétation favorise la stagnation de l'humidité sur les arases et accélère le déjointolement par le développement des racines. .

#### ■ Les élévations intérieures :

Les élévations intérieures comportent l'intérêt majeur d'avoir conservé d'importantes surfaces d'enduits anciens, ainsi que les empochements des éléments de planchers (poutres et solives). [...] L'état de conservation des enduits est médiocre. On note en effet les désordres suivants :

- Le lessivage par les eaux de pluies ont gommé les parements, terni les fonds et contribué à la décarbonatation des mortiers,
- La forte humidité des enduits a favorisé le développement d'algues terrestres, dont la présence engendre une stagnation accrue de l'humidité sur les élévations.

#### ■ Souches de cheminée :

Les souches de cheminées sont réalisées en brique hourdée au mortier de chaux. L'ensemble des éléments est posé en panneresse.

L'état de conservation de ces souches est irrégulier : de très médiocre en partie sommitale à un très bon état en partie médiane.

On note ainsi les désordres suivants :

- Les joints de maçonneries sont lessivés, entraînant des pertes de matière, ainsi que des fissurations verticales ;
  - Des faux-aplombs importants menacent de rupture la structure et l'effondrement d'ensemble.
- [...]»<sup>3</sup>



3 BERHAULT (Stéphane), AEDIFICIO, Deux-Sèvres – Glénay, restauration générale du château – Étude préalable, novembre 2018, arc. CRMH – site de Poitiers, pp. 111 et suivantes

## Le parti d'intervention et les travaux envisagés :

L'architecte propose ici « un projet de restauration générale du monument, avec la restitution des charpentes à chevrons-formant-fermes et les couvertures en ardoise.

Le logis, la tour d'angle et la tour polygonale, retrouveront alors leur haut volume, tout en sécurisant leur structure. Les planchers à la française du logis seront rétablis dans leurs dispositions originelles.

La composition des façades d'origine sera rétablie, avec ses baies à meneaux et ses lucarnes à pignon.

Enfin, les menuiseries seront restituées en prenant le soin de dupliquer des ouvrages existants et pertinents de monuments comparables. <sup>4</sup>»

Les travaux concernent la mise hors d'eau du logis, grâce à la restauration de la charpente et de la couverture en ardoise aujourd'hui disparus et la mise en place des planchers.

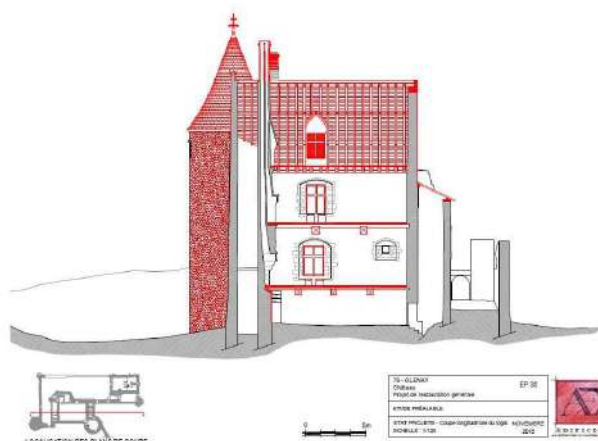
« - Les charpentes et couvertures seront restituées, reposant sur un profil de corniche déterminé grâce à l'étude typologique,

- Les lucarnes, se basant sur les règles de proportions issues des exemples de la région, retrouveront leur place dans la composition des façades,

- Les baies à croisées et demi-croisées ainsi que les menuiseries de style « 1450 » seront complétées et restituées,

- Les charpentes et leur conception seront rétablies selon les résultats de l'analyse typologique grâce aux traces (embochements, empreintes, solins, etc) encore visibles,

- Les couvertures respecteront le vocabulaire employé dans la région à la fin du XVe siècle ainsi que tous les détails de cette époque. <sup>5</sup> »



4 op. cit., pp. 115

Dans le cadre de chantier d'envergure, le montant des travaux s'élève à 1 248 226,94 €.

Les propriétaires bénéficient au titre du Plan de Relance du Ministère de la Culture, sur le budget 2021 de la Direction régionale des affaires culturelles, d'un taux de subvention de 70,50 %, soit une subvention de 880 000 €.

### Architecte :

MAÎTRISE D'ŒUVRE – ARCHITECTE DU PATRIMOINE

AEDIFICIO – M. Stéphane Berhault  
11 rue du général Pierre  
91540 MENNECY

### Les intervenants par corps d'état :

Maçonnerie – Pierre de taille

échafaudages :

Dagand Atlantique

285 impasse Malpelas

82710 Bressols

Agence :

3 route de la Petite Tourette

16400 La Couronne

Charpente-Menuiserie :

Asselin

10 boulevard Auguste Rodin

BP 95

79102 Thouars Cedex

Couverture :

Coutant Alain

Z.I de la Poterie

BP 04

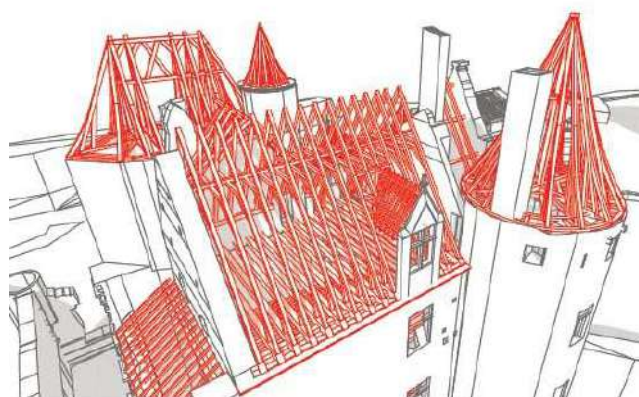
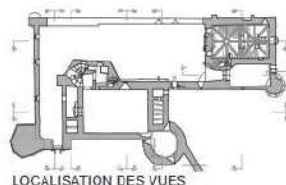
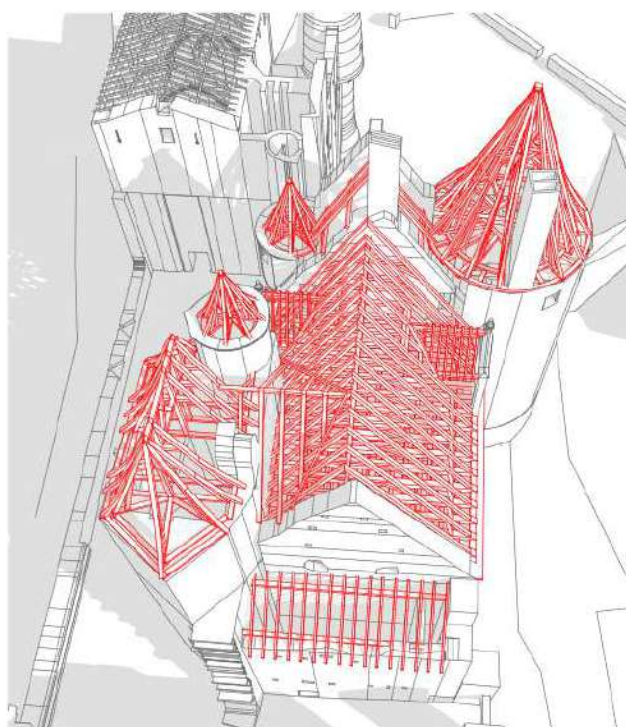
79700 Mauléon

Zinguerie :

Epilog Ornaments

47 route de Thouars

79200 Brion-près-Thouet





## Bibliographie et sources :

IMBERT (Hugues), « Notes sur deux statues funéraires au château de Glénais », dans *Revue des Sociétés Savantes des Départements*, 7<sup>e</sup> série, T.2, 1880, pp. 263-268

ROBUCHON (Jules), « Chez nos voisins, Excursion archéologique au château de Glénay », dans *La Revue du Bas-Poitou*, 1889, 1<sup>ère</sup> livraison, pp. 78-81

GALLAIS (Henri), *Glénay : Son vieux château, son église fortifiée depuis les temps les plus reculés jusqu'à la Révolution*, Paris, Le Livre d'histoire, 2011

GIL (Vincent) et LUÇON (Philippe), « Le château de Glénay », dans *Congrès archéologique de France*, 2001

BERHAULT (Stéphane), AEDIFICIO, Deux-Sèvres – Glénay, restauration générale du château – Étude préalable, novembre 2018,

Autorisation de travaux, n°AC 079 134 19 00001, accord délivré le 21 février 2020.

Pour joindre la Conservation des Monuments historiques – site de Poitiers  
Hôtel de Rochefort  
102 Grand'Rue  
CS 20553  
86020 POITIERS Cedex

Téléphone 05 49 36 30 10

<http://www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Nouvelle-Aquitaine>

Illustrations : Cadastre, Dossier documentaire CRMH – site de Poitiers, François Jeanneau – ACMH, GH – Château de Glénay, AEDIFICIO – M. Stéphane Berhault  
Rédaction : CRMH – site de Poitiers : Sylvie Plet-Duhamel, Christophe Bourel le Guilloux

Version mai 2021